

LA DÉMARCHE ÉCOQUARTIER

Infographie réalisée à partir des données du portail EcoQuartier
<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/>

LA DÉMARCHE

2009

Suite à l'engagement du Grenelle de l'environnement, lancement de la démarche EcoQuartier pour favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire et gérer la ville **plus durablement**.

LE LABEL



Un label en 4 étapes :



LE RÉFÉRENTIEL

Une grille de questions à l'attention des porteurs de projets pour construire un EcoQuartier selon un **socle commun d'exigences fondamentales**

4 DIMENSIONS

20 ENGAGEMENTS

1. Démarche et processus

2. Cadre de vie et usages

3. Développement territorial

4. Environnement et climat

LES CHIFFRES

Les ÉcoQuartiers en chiffres au 28/11/2019



6

titulaires de l'étape EcoQuartier confirmés

68

titulaires de l'étape EcoQuartier livrés

161

titulaires de l'étape EcoQuartier en chantier

235 674

logements construits ou rénovés dans les ÉcoQuartiers labellisés à l'Étape 2 à 4

53%

des logements construits ou rénovés dans les ÉcoQuartiers labellisés à l'Étape 2 à 4 sont des logements sociaux

Et pour plus d'informations, retrouvez le guide de mise en oeuvre du label EcoQuartier sur le portail **FRANCE VILLE DURABLE**